Règles de sécurité

Notre équipe se réserve le droit d’exclure toute personne ne respectant pas ces règles   
et cela sans remboursement des droits d’entrée.

Tout manquement aux règles de sécurité entrainera un avertissement oral. Au deuxième avertissement, la personne devra quitter la zone de saut.

Les enfants mineurs sont sous l’entière responsabilité et surveillance d’un adulte. L’adulte est chargé d’informer l’enfant mineur des règles de sécurité et de les lui faire respecter.

1. Toute personne désirant dans le parc doit s’acquitter d’un droit d’entrée et signer une décharge de responsabilité. Les accompagnateurs qui ne souhaitent pas sauter restent dans la cafétéria.
2. Les chaussettes antidérapantes, vendues à la caisse, sont obligatoires et portées   
   en tout temps. Nous nous réservons le droit de vérifier la qualité des chaussettes.   
   Pas de pieds nus.
3. Des casiers sont mis à votre disposition pour y déposer vos effets personnels.   
   Vos poches doivent être vidées : pas de téléphone, appareil photo, monnaie,   
   clefs et autres accessoires. Le port de bijoux doit être restreint au strict minimum : aucun bijou saillant ne sera toléré.
4. Une tenue vestimentaire adéquate est demandée pour sauter. Pas de torse nu,   
   pas de casquette.
5. Pas de nourriture (chewing-gum) ou de boisson dans la zone du parc. Les boissons   
   et aliments extérieurs ne sont pas autorisés.
6. Il est interdit de pratiquer l’activité sous l’influence de l’alcool et/ou de drogues.
7. Il est interdit de fumer dans l’établissement.
8. Les animaux sont interdits dans l’enceinte du bâtiment.
9. Lors d’un anniversaire, l’ensemble des enfants sont obligatoirement sous la responsabilité d’un tuteur.
10. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration   
    des objets au sein de l’établissement.
11. Nous nous réservons le droit de désigner des zones du parc pour l’utilisation exclusive à un certain groupe d’âge, afin d’assurer leur sécurité.
12. En cas de forte fréquentation et pour des raisons de sécurité, nous nous réservons   
    le droit de différer ou refuser l’entrée au parc.
13. Pour l’accès aux toilettes, nous vous demandons de remettre vos chaussures.
14. Un échauffement est obligatoire.
15. **Les doubles sauts périlleux sont strictement interdits**.
16. Règles de bonnes pratiques: faire attention aux autres membres – **un seul membre par toile de saut** – atterrir sur ses 2 pieds ou sur ses fesses lors d’un saut - ne pas sauter ou atterrir sur le rembourrage de protection entourant les toiles de saut – ne pas sauter la tête la première - ne pas courir, se pousser, se chamailler – ne pas grimper sur les épaules d’un autre membre – ne pas grimper sur les parois verticales - ne pas se suspendre au support du panier de basket de la dunk zone – ne pas lancer un ballon au niveau de la tête d’un autre membre- ne pas jouer avec les ballons en dehors des zones prévues à cet effet.
17. Les trampolines à haute performance nécessitent une certaine expérience et une certaine condition physique.
18. Toutes les acrobaties sont dangereuses, vous les effectuez à vos risques et périls.
19. Règles du Dodgeball : débutez le jeu avec une quantité égale de joueurs par équipe. Une équipe gagne le jeu quand tous les adversaires sont touchés (out).

Vous êtes out si : vous êtes touché par une balle « en direct ».

Vous lancez une balle « en direct » et un membre de l’équipe adverse   
la rattrape.

Vous lancez une balle et elle frappe un membre à la tête.

Vous traversez ou pénétrez dans la zone de l’autre équipe.

Vous gardez la balle pendant plus de 10 secondes.

Pas de lancer de balle avec les pieds, pas de coup de tête, sortir de la zone quand vous êtes éliminé.

**En signant, je confirme, je comprends et j’accepte tous les termes des règles de sécurité :**